



PROJET SPORTIF FEDERAL 2021

POUR LE FINANCEMENT PAR L'AGENCE NATIONALE DU SPORT



LE PROJET SPORTIF FEDERAL

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin met en place sa campagne PSF en lien avec l'Agence Nationale du Sport. Comme les autres fédérations sportives, la FFJBT a été chargée par l'ANS de gérer l'enveloppe des crédits territoriaux dédiés au sport.

C'est dans ce cadre que la FFJBT a établi ce Projet Sportif Fédéral (PSF) qui est la feuille de route stratégique de notre fédération pour cette année 2021 et qui se décline à tous les niveaux d'organisation.

Objectif du Projet Sportif Fédéral 2021 :

Promouvoir et développer la pratique du jeu de balle au tambourin par le financement d'actions de développement :

- Par le développement et la structuration des clubs, comités départementaux et ligues régionales
- Par l'augmentation du nombre de licenciés et pratiquants
- Par la valorisation et la promotion de la discipline.

Notre discipline étant un sport collectif, les clubs ont énormément souffert de la crise sanitaire et nous en subissons les conséquences encore cette année. Il est évident qu'il nous faudra beaucoup d'efforts et être de plus en plus inventifs pour que notre sport soit attractif.

Le Projet Sportif Fédéral 2021 présente les grands axes de travail de la Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin pour la fin de cette année particulière. Ces grands axes doivent inspirer les actions de l'ensemble de notre réseau qui doivent s'orienter plus particulièrement vers la relance et le développement du Sport-Tambourin.



Les axes de travail de la Fédération et de ses instances pour cette année 2021 devront s'inscrire dans les orientations suivantes :

- AXE 1 : Stratégie de développement et de structuration de l'association
 - o AXE 1.1 : Formation des dirigeants et des encadrants
 - o AXE 1.2 : Processus de labellisation ou de reconnaissance

La formation dans le monde associatif est un enjeu très important pour toute Fédération Sportive. Le but est d'assurer la qualité et la sécurité des activités proposées par les clubs en augmentant la compétence des intervenants.

Les dirigeants et encadrants sont la clef de voûte des associations. Maintenir et développer leurs compétences garantit le bon fonctionnement et la pérennité de notre Sport.

Le développement de notre discipline passe par l'engagement dans des processus de labellisation ou de reconnaissance.

- AXE 2 : Stratégie de développement du nombre de licenciés et de pratiquants
 - o AXE 2.1 : Les jeunes
 - o AXE 2.2 : Les féminines
 - o AXE 2.3 : Publics en situation de handicap, fragiles et/ou éloignés de la pratique sportive

Cet axe a été identifié comme vecteur majeur de progression du Sport-Tambourin (dans le cadre du DLA). En effet, le développement du nombre de licenciés et de pratiquants apparaît comme stratégique pour le développement de notre discipline. Les actions permettant la fidélisation des licenciés ou l'accueil de nouveaux licenciés (tant au niveau dirigeants que joueurs) devront être valorisées. Dans cet objectif, seront prioritairement visés 3 publics cibles.

Première cible pour garantir la pérennité de nos associations : les Jeunes. Redynamiser la pratique des jeunes, intensifier les actions afin d'amener plus de jeunes à la pratique du Sport-Tambourin, faire découvrir le Sport-Tambourin à un maximum de jeunes, c'est vers tout cela que doivent s'orienter nos actions.



Le développement du Sport-Tambourin féminin fait également partie des enjeux de la Fédération. L'objectif est de redynamiser la pratique féminine, développer et intensifier les actions afin d'amener plus de féminines à la pratique du Sport-Tambourin.

Un autre objectif prioritaire de la Fédération : faire découvrir le Sport-Tambourin au plus grand nombre de personnes issues de quartiers sensibles ou défavorisés (ZEP, REP et QPV). Pourront donc être ciblées toutes actions de découvertes ou initiations dans ces quartiers, ou auprès d'établissements d'accueil de personnes déficientes et d'associations œuvrant pour l'autonomie des personnes en situation de handicap.

- AXE 3 : Promotion et développement de la discipline
 - o AXE 3.1 : Valorisation de la discipline et ses différentes formes de pratique
 - o AXE 3.2 : Accompagnement à la création de clubs (pour les Ligues et les Comités)

Développer la discipline et le nombre de licenciés en développant un sentiment d'appartenance à un sport fédérateur. Il est nécessaire d'accroître la notoriété du Sport-Tambourin, rajeunir l'image de cette discipline et communiquer sur un maximum d'événements sportifs et actions de promotion, de découverte.

Les actions visant à valoriser la discipline (hors cadre traditionnel de promotion de la pratique) feront l'objet d'une attention particulière.

Les Ligues Régionales et Comités Départementaux doivent participer activement au développement du Sport-Tambourin par des actions ciblées vers les clubs et leurs dirigeants.